

Semestre : 2/ Ensemble n° 1-
Module : **Théorie générale des obligations**

Année universitaire : 2019-2020
Professeur : A. ALLALI

Avis aux étudiants

Il est porté à la connaissance des étudiants que toutes les séances à distance ont été transférées aux étudiants par l'intermédiaire de leur déléguée :

- Amal Bouzi (amalbzt@gmail.com)

La déléguée a partagé les séances à distance (supports écrits et enregistrements audio) avec ses collègues par *Email* et *Whatsapp*.

L'examen, en session normale comme en session de rattrapage, portera sur l'ensemble des thèmes traités dans le cours (séances assurées et séances à distance), sans exclusion aucune.

Deux épreuves seront proposées au choix aux étudiants :

- Une épreuve théorique : Dissertation
- Une épreuve pratique : Cas pratique